



Doc. 14573  
28 juin 2018

## L'autonomisation des femmes dans l'économie

### Amendement<sup>1</sup> n° 1

Mme Eleonora CIMBRO, Italie, Groupe des socialistes, démocrates et verts  
M. Piet De BRUYN, Belgique, Membres n'appartenant à aucun groupe politique  
M. Valeriu GHILETCHI, République de Moldova, Groupe du Parti populaire européen  
M. Pavlo UNHURIAN, Ukraine, Groupe du Parti populaire européen  
M. Francesco Maria AMORUSO, Italie, Groupe des démocrates libres  
M. Roger ZAVOLI, Saint-Marin, Groupe des démocrates libres  
M. Davor Ivo STIER, Croatie, Groupe du Parti populaire européen  
M. Franz Leonhard ESSL, Autriche, Groupe du Parti populaire européen  
Mme Edite ESTRELA, Portugal, Groupe des socialistes, démocrates et verts  
Mme Athanasia ANAGNOSTOPOULOU, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
Mme Petra BAYR, Autriche, Groupe des socialistes, démocrates et verts

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 7, insérer les phrases suivantes:

«Aussi l'Assemblée considère-t-elle que la maternité doit être soutenue et protégée dans l'espace professionnel et ne doit pas être considérée comme un obstacle au déroulement de carrière d'une femme. L'égalité de traitement entre les hommes et les femmes dans la sphère économique est essentielle pour la société. De fait, la maternité n'est pas seulement un moteur économique : elle est aussi une contribution inestimable à la société dans son ensemble.»

### Déposé par:

CIMBRO Eleonora, Italie, SOC  
AMORUSO Francesco Maria, Italie, GDL  
ANAGNOSTOPOULOU Athanasia, Grèce, GUE  
BAYR Petra, Autriche, SOC  
BRUYN Piet, De, Belgique, NI  
ESSL Franz Leonhard, Autriche, PPE/DC  
ESTRELA Edite, Portugal, SOC  
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC  
STIER Davor Ivo, Croatie, PPE/DC  
UNHURIAN Pavlo, Ukraine, PPE/DC  
ZAVOLI Roger, Saint-Marin, GDL

1. 2018 - Troisième partie de session

